

## Quelle place pour l'éducation maintenant ?

**J**usqu'à récemment la place de l'éducation dans les priorités du gouvernement était régulièrement rappelée par les plus hautes autorités de l'Etat .

Subrepticement, vient de s'opérer un glissement qui est peut-être passé inaperçu dans les médias, mais qui en dit long sur les nouvelles priorités gouvernementales.

Najat Vallaud - Belkacem est toujours ministre de l'Education nationale mais, le Président de la République l'a rappelé lors du dernier remaniement ministériel : «ce gouvernement devra réformer et aura trois priorités, la sécurité, l'emploi, l'écologie ».

Exit donc la jeunesse et l'éducation qui, depuis 2012, étaient la priorité affichée du quinquennat.

Cela ne signifie évidemment pas que la condition d'apprentissage des élèves des écoles, des collèges et des lycées s'est améliorée, ni que leurs professeurs enseignent dans des conditions grandement plus satisfaisantes.

Cela a plutôt pour signification qu'à un peu plus d'un an d'une élection majeure, les responsables politiques ont fait leurs choix et se sont rabattus sur des thèmes de campagne largement plus « porteurs » .

Il leur restera pourtant une difficulté de taille à résoudre : reconquérir en 2017 les suffrages des enseignants abasourdis, écœurés par le traitement qui leur a été réservé tout au long de ces années par des réformes qui toutes remettent en cause le cœur de notre métier et dégradent nos conditions d'exercice.

## Les « 3èmes prépa pro » fragilisées

**A**yant remplacé les 3èmes DP6 en 2014, les classes de 3<sup>ème</sup> de préparation à l'enseignement professionnel, dites « 3PP », permettent à des élèves issus de 4<sup>ème</sup> qui souhaitent s'orienter vers la voie professionnelle de bénéficier dans leur

emploi du temps de 6 heures d'enseignement professionnel. Ils s'orientent ensuite en toute connaissance de cause vers cette voie.

Dans un nouvel arrêté paru récemment, le ministère réaménage l'organisation horaire de cette classe. (suite page 2)



Les « 3èmes prépa pro » fragilisées (suite)

**L**e **SNCL-FAEN** soutient ce type de classes qui permet à des élèves de collège volontaires de **réaliser une orientation positive** dans l'enseignement professionnel.

En revanche, **nous contestons ce nouvel arrêté** sur la méthode et sur le fond.

**Rejeté** par le Conseil supérieur de l'Education (CSE), le texte confirme que la nouvelle organisation des « 3PP » entrera en vigueur **en septembre 2016**, en même temps que la réforme du collège. Un **nouvel affront à la démocratie**, donc.

Sur le fond, dans cette classe qui s'adresse pourtant à des élèves **scolairement fragiles**, **aucun moyen spécifique** n'est prévu pour le

traitement de **la difficulté scolaire** alors même que l'Inspection reconnaît l'intérêt de dotations spécifiques pour **le travail en groupes à effectifs réduits**.

Le ministère préfère continuer à prétendre **faire entrer tous les élèves dans le même moule**, en niant les différences, conduisant par là ces élèves à **un échec certain**, au nom d'une idéologie qui conduit à **une impasse**. Choissant de mettre en place coûte que coûte sa réforme du collège, il fait preuve d'aveuglement en **refusant de voir la réalité en face**.

Le **SNCL-FAEN** continue de demander **l'abrogation de cette réforme** et la **prise en compte des besoins des élèves** et des classes « 3PP » .

## Collège : toujours offensifs

**L**a **prochaine étape** de la mobilisation contre cette réforme doit maintenant avoir lieu **dans les établissements**.

Après la forte action revendicative du **26 janvier** qui a permis de démontrer au gouvernement que la profession était **toujours aussi déterminée** à obtenir l'abrogation de cette réforme, l'intersyndicale soutient tous les enseignants qui, dans leur établissement, prendront **toutes les initiatives** permettant de mobiliser les enseignants non encore convaincus pour leur faire prendre (enfin !) conscience des **dangers de cette réforme**.

Mais c'est **maintenant une autre bataille** qu'il faut gagner : **celle des parents d'élèves** qui eux non plus dans leur grande majorité, **ne veulent pas de cette réforme** pour leurs enfants.

Alors que les enseignants doivent **continuer à bloquer** la mise en place de la réforme en **refusant de construire des**

**EPI à la hâte**, en organisant des AG, des heures d'information syndicale, en refusant les DHG qui entérineraient les dispositifs de « collège 2016 », ils doivent aussi prendre des **initiatives communes avec les parents**, leur demander de se réunir, **les associer aux signatures de motions** présentées en conseil d'administration...

L'intersyndicale leur propose **d'associer les parents d'élèves dans les audiences** qu'ils solliciteront aux rectorats au sujet de **l'aggravation des conditions de travail** et **l'augmentation des inégalités générées par la réforme**.

Le **SNCL-FAEN**, dans le cadre de l'intersyndicale, alerte aussi les enseignants de lycée sur **les conséquences de cette réforme** du collège sur le lycée.

Il attire également leur attention sur le risque que les moyens initialement prévus pour le lycée ne soient  **finalement reportés sur le collège** pour masquer les carences de la réforme du collège.